



CENTRE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE DE L'AUDE NARBONNE

BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE Travaux d'aménagement paysager

Les objectifs de la formation

Le BPA Travaux d'aménagement paysager vous prépare à devenir jardinier-paysagiste qualifié

L'ouvrier paysagiste qualifié réalise les opérations de création ou d'aménagement d'espaces verts (parcs, jardins ou terrains de sport). Il participe à la conduite du chantier et élabore le calendrier d'entretien des espaces paysagers.

Sa connaissance des végétaux lui permet de mettre en œuvre les méthodes de plantation, d'engazonnement et de protection adéquates selon le type de sol et l'orientation du terrain. Il maîtrise les techniques de maçonnerie paysagère et les différents systèmes d'arrosage.

Enfin des compétences en mécanique lui sont nécessaires pour l'utilisation et l'entretien du matériel et des dispositifs d'arrosage dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Dans un souci d'adaptation régionale, le CFA propose un module sur l'aménagement d'un jardin méditerranéen.

L'orientation après le BPA Travaux d'aménagement paysager

AU CFA

- Bac professionnel en aménagement paysager

Le contenu de la formation : 488h sur 1 ans

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
Expression – communication, mathématiques et informatique
Vie civique, sociale et économique
Impact sur l'environnement et la santé, développement durable et risques
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS
Connaissance techniques et scientifiques des travaux paysagers
Connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériels
Réaliser des travaux d'entretien d'un espace paysager
Réaliser les travaux relatifs à la création d'un espace paysager
Engins de transport et de terrassement dans les règles de sécurité
UNITÉ CAPITALISABLE D'ADAPTATION RÉGIONALE OU À L'EMPLOI
Réalisation d'un plan aménagement paysager de type méditerranéen

Les modalités d'admission

Obtenir une lettre d'engagement par l'entreprise de votre futur maître d'apprentissage. Le CFA Agricole s'occupe des démarches auprès de votre employeur pour réaliser le contrat d'apprentissage et les conventions nécessaires.

Pour plus d'informations contactez Gaëlle Delfour notre développeuse de l'apprentissage :
gaelle.delfour@educagri.fr

Inscriptions et contacts

Informations sur le BPA Travaux d'aménagement paysager sur le site www.epl-carcassonne.fr
voir également : <http://www.chlorofil.fr> /rubriques diplômes et référentiels ou établissements

SITE DE NARBONNE - LYCÉE MARTIN LUTHER KING

Avenue des Étangs 11100 NARBONNE

Tél : 04 68 41 36 39

Site : www.epl-carcassonne.fr

COURRIEL : cfa.aude@educagri.fr



CAMPUS
EPLFPA DE CARCASSONNE

